

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COSLÉDAA-LUBE-BOAST DU
21 AVRIL 2026**

Le vingt et un avril deux mille vingt-six, à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de Coslédaa-Lube-Boast, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sur la convocation de Monsieur Pascal BOURGUINAT, Maire, affichée et publiée sur le site internet le 7 avril 2026 et transmise par voie électronique le 7 avril 2026, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Pascal BOURGUINAT, Joël OFFICIALDÉGUY, Michel CAMBAYOU, Michel DAVID, Julie DUBOURDIEU, Aline FABRE, Kathleen LOPEZ, Ludovic OLIVA, Julien THURET

Excusé(s) : Sonia PETIT, Marine BELLOCQ

Pouvoir(s) : de Sonia PETIT à Joël OFFICIALDÉGUY

Délibération 2026-24 : Affectation des résultats 2025 – Budget général

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	15 833.69
- Un excédent reporté de :	51 877.98
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	67 711.67
- Un déficit d'investissement :	26 558.06
- Un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un besoin de financement de :	26 558.06

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : (EXCÉDENT)	67 711.98
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	26 558.61
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	41 153.61
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	26 558.06

Membres en exercice : 11

Membres présents : 9

Votants : 10

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Coslédaa-Lube-Boast, le 27 avril 2026

Le Maire,

Pascal BOURGUINAT

